**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**
**Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de WITTERNHEIM**

1- Par arrêté municipal n° 41/2026 du 26 octobre 2026, il sera procédé à l'enquête publique portant sur le dossier de PLU de Witternheim.

2- L'enquête publique se déroulera **du 20 novembre 2026 à 14h au 19 décembre 2026 à 12h** soit une durée de 30 jours consécutifs.

3- Monsieur Daniel SUR, retraité, a été désigné le 6 octobre 2026 en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal administratif de Strasbourg.

4- Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête, à l'adresse suivante : https://www.witternheim.fr

5- Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur **support papier** et sur un **poste informatique** à la mairie de Witternheim pendant toute la durée de l'enquête aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

6- Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Witternheim lors de **permanences** organisées aux dates suivantes :

- Vendredi 20/11/2026 de 14h à 17h
- Lundi 30/11/2026 de 9h à 12h
- Jeudi 10/12/2026 de 9h à 12h
- Mardi 15/12/2026 de 14h à 17 h
- Samedi 19/12/2026 de 9h à 12 h

7- Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur le **registre** à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à disposition à la mairie ;
- Soit en les adressant par **courrier** à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie, à l'adresse suivante : 36 rue Principale 67230 WITTERNHEIM ;
- Soit en les adressant par **voie électronique** à l'adresse suivante : mairie@witternheim.fr

8- Le dossier de PLU comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. Un avis de la MRAe daté du 30 septembre 2026 a été réceptionné par la Commune. Un mémoire en réponse a été rédigé.

9- L'autorité responsable du projet de révision du PLU de Witternheim est la Commune de Witternheim représentée par son Maire Madame Patricia BOURGEOIS dont le siège administratif est situé 36 rue Principale 67230 WITTERNHEIM, auprès de laquelle des informations sur le projet peuvent être demandées.

10- Au terme de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire de Witternheim son rapport et ses conclusions motivées.

11- Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture du Bas-Rhin, à la mairie de Witternheim et sur le site internet de l'enquête publique pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.

12- Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Fait à Witternheim, le 26 octobre 2026
Le Maire,
Patricia BOURGEOIS

